

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22
 Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé
 deux exemplaires sont insérés dans le journal
 Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
 S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

PARTIE OFFICIELLE

Le Prince a accordé la médaille d'honneur de 3^e classe à MM. Théodore Sommer, Hermann Prill et Arthur Kalbhenn, au service de S. M. I. et R. l'Empereur d'Allemagne.

Par Ordonnance du 18 janvier 1900, S. A. S. le Prince a daigné faire grâce à la dame Jean Lorenzi, née Biancheri, de la peine d'emprisonnement à laquelle elle avait été condamnée, pour violences et voies de fait, par jugement du Tribunal Supérieur en date du 7 décembre dernier.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles

DE LA PRINCIPAUTÉ

C'est avec un profond sentiment de tristesse que nous enregistrons, aujourd'hui ici, la nouvelle de la mort et le récit des obsèques solennelles de M. Georges de Dramard, le si sympathique et si regretté président du Comité de direction de l'Exposition internationale de peinture et de sculpture de Monte Carlo.

M. Georges de Dramard a succombé mercredi dernier, vers 8 heures du soir, aux suites d'une pneumonie aggravée rapidement par l'état diabétique du malade. Il était né en 1838 à Gennevilliers-sur-Dives (Calvados). Après de bonnes études artistiques, M. de Dramard avait conquis comme peintre et comme organisateur de nombreuses Expositions artistiques dans toute l'Europe, une double notoriété d'homme de talent et d'homme du monde accompli. Ses importants travaux lui avaient valu les croix d'officier de l'ordre de Saint-Charles, de chevalier de la Légion d'honneur, d'officier des ordres du Cambodge et d'Annam, de commandeur des ordres d'Isabelle la Catholique d'Espagne, de Sainte-Anne de Russie et du Christ du Portugal, de grand-officier de l'ordre du Nicham-Ifikhar, etc.

Dans la Principauté, M. de Dramard était connu et estimé de tous. On lui doit une grande part de la réussite, désormais assurée, de nos Expositions annuelles, à l'organisation desquelles il se dévouait tout entier. Aussi sa mort a-t-elle donné lieu à d'unanimes et sincères témoignages de regrets et de deuil. Ses obsèques ont été célébrées vendredi matin, à 10 heures, au milieu d'une assistance nombreuse. Le cercueil avait été exposé dès le matin sur un catafalque superbement décoré, au milieu du péristyle du Palais des Beaux-Arts, transformé en chapelle ardente.

La levée du corps a été faite par M. le curé Accica, et le cortège funèbre s'est dirigé vers la paroisse de Saint-Charles.

Précédé du clergé et entouré d'un piquet de carabiniers rendant les honneurs militaires au défunt, en sa qualité d'officier de l'ordre de Saint-Charles, le corbillard était suivi de M. Boudet de Dramard, neveu du défunt, qui conduisait le

deuil. Immédiatement après, marchait en grande tenue M. le chef d'escadron Alban Gastaldi, officier d'ordonnance que S. A. S. le Prince avait délégué, par dépêche, pour Le représenter officiellement aux obsèques. Venaient ensuite S. Exc. M. Olivier Ritt, Gouverneur Général ; M. le comte Gastaldi, Maire de Monaco ; M. le colonel comte de Christen ; M. Jean Blanchy ; M. le baron de Romeuf, Secrétaire Général du Gouvernement, M. Jolivot, Conseiller d'Etat.

M. Camille Blanc et MM. les Directeurs de la Société des Bains étaient des premiers dans la longue suite des personnes qui ont accompagné le convoi.

S. A. S. la Princesse Alice a témoigné de Sa haute et bienveillante sympathie pour le défunt en assistant en personne dans le chœur de l'église, au service funèbre.

S. G. M^{re} Theuret était également présent et a donné l'absoute après la messe, dite par M. le curé Accica. Au cours de cette émouvante cérémonie, pour laquelle la nef avait été décorée de tentures de velours noir frangé d'argent, on a successivement entendu M^{lle} Leclerc dans un touchant *Requiem* de M. I. de Lara, M. Soulacroix dans le *Pie Jesu* de Stradella, M. Bouvet dans le *Miserere* de Stiemann, ainsi que la maîtrise de Saint-Charles, sous la direction de M. Vallini, maître de chapelle.

A l'issue de cet impressionnant service religieux, le cercueil a été provisoirement transporté à la chapelle du cimetière de Monaco d'où il est parti le lendemain pour le Mans, où a eu lieu l'inhumation dans un caveau de famille. Un service doit avoir lieu, d'autre part, cette semaine, en l'église Saint-Philippe-du-Roule pour les amis que le regretté M. Georges de Dramard comptait en si grand nombre à Paris.

Une fort attrayante matinée a été donnée dimanche après-midi, au Palais des Beaux-Arts, à l'occasion de la proclamation des prix du Concours de Cinématographie organisé, on le sait, par l'Administration de la Société des Bains de Mer. Les sujets primés ont été projetés sur une toile tendue dans le cadre de la scène du théâtre et ont émerveillé la nombreuse assistance, tant par la netteté des images que par leur pittoresque variété.

Voici la liste de ces sujets publiée dans l'ordre où on les a fait défilé, c'est-à-dire en terminant par ceux (cinquième série) qui ont obtenu les premiers prix :

PREMIÈRE SÉRIE

1. Un coin de Paddock (Courses de Nice).
2. Les Pompiers de Monaco.
3. L'Etoile de Monaco (Société de Gymnastique).
4. Départ en excursion.
5. Jeux d'enfants.
6. Le Hardy (Étalon).

DEUXIÈME SÉRIE

7. Défense d'une maison par des Chasseurs Alpins.
8. A la file indienne.
9. Jeux d'enfants à Pékin.
10. Déchargement de Bois à Nawim (Sibérie) sur le Transsibérien.
11. La mer à Monte Carlo.

TROISIÈME SÉRIE

12. La Boxe Française (Charlemont et son prévot).

13. Course d'Automobiles — Paris-Amsterdam (Le défilé).
14. Phryné au Bain.

QUATRIÈME SÉRIE

15. Course dans les Dunes.
16. Assomage d'un bœuf à la Campagne.
17. La mer à Saint-Briac (Etude de vagues).
18. Déchargement d'un bateau (effet de fumée).
19. Déchargement du poisson à Dunkerque.
20. Vendanges dans le Midi de la France.

CINQUIÈME SÉRIE

21. Machine Agricole.
22. Vaches à l'Abreuvoir.
23. Laveuses au bord de l'eau.
24. Troupeau de Moutons.
25. Chevaux à l'abreuvoir.
26. Intérieur de ferme.
27. Opération chirurgicale du docteur Doyen (L'Ablation du goitre).

Toutes ces projections ont été fort admirées et la dernière, avant laquelle un court entr'acte avait permis aux personnes trop sensibles de quitter la salle, a vivement impressionné les spectateurs. En résumé, ce concours, auquel ont pris part les premiers amateurs de cinématographie du monde entier, a donné de remarquables résultats et on ne saurait trop en féliciter les généreux et intelligents organisateurs. Deux nouvelles séances des mêmes projections ont eu lieu hier et aujourd'hui avec un égal succès.

Les grands concerts de la semaine passée ont présenté un vif intérêt.

Au concert classique de jeudi, qui a commencé par la *Symphonie en ut* de Mozart et qui s'est terminé par la belle *Marche Jubilaire* de M. Léon Jehin, on a fort applaudi le violoniste M. Betti qui a joué avec beaucoup de virtuosité un concerto bien connu de Mendelssohn.

Dimanche, c'était le tour de M. Arturo Vigna qui a conduit, avec son autorité habituelle, le septième concert international consacré à la musique italienne. On y a fort goûté une *Suite d'orchestre* que le délicat compositeur, M. d'Ambrosio, a écrit pour ballet. Citons encore l'*Omaggio a Donizetti*, de Ponchielli, et la *Sérénade à la lune* composée par M. Tesorone, un des excellents artistes de notre orchestre. M. Franchi, contre-bassiste-solo, a obtenu également un succès considérable dans l'exécution de l'*Élégie* de Bottesini et dans un *Air de danse* de sa composition.

Ce beau concert italien, qui a pris fin par une remarquable interprétation de l'ouverture des *Vêpres Siciliennes*, nous a, d'autre part, permis d'entendre M. Melchissédéc, auquel sa voix superbe et la perfection de son style ont valu de chaleureuses acclamations.

Dans son audience du 29 janvier dernier, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes :

Paul-Antoine Basso, né à Aisone (Italie), le 31 juillet 1874, homme de peine, demeurant à Monaco, deux ans de prison, pour extorsion de signature.

Ernest-Antoine-Baptiste Biamino, né à Turin (Italie), le 7 novembre 1879, serrurier, deux ans et six mois de prison, pour vol qualifié.

Raymond Tuarivolo, né à Oecchieppo (Italie), le 25 décembre 1881, peintre décorateur, demeurant à Turin, deux ans de prison (même délit).

Dans son audience du 30 janvier, le même Tribunal a condamné :

Henri Bellanger, né à Fort-de-France (Martinique), le 10 mars 1822, journalier, sans domicile fixe, dix jours de prison et 16 francs d'amende, pour dégradation d'objets d'utilité publique et infraction à un arrêté d'expulsion.

Louis-Gaston Moisson, né à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), le 30 septembre 1857, musicien, sans domicile fixe, vingt-quatre heures de prison et 16 francs d'amende, pour infraction à un arrêté d'expulsion ;

Adeline Mostrowich, épouse Brinkmann, née à Wilk (Russie), le 28 décembre 1863, sans profession, demeurant à Nice, vingt-quatre heures de prison et 16 francs d'amende (même délit).

Dans son audience du 1^{er} février, le Tribunal Supérieur a condamné :

Jean Rieux, né à Saint-Paul-de-Jarrat (Ariège), le 21 février 1870, ex-tambour aux Gardes d'honneur de Son Altesse Sérénissime, demeurant à Monaco, un mois de prison pour vol.

Vincent Alberti, né à Montaldo-Ligure (Italie), le 14 mai 1843, ouvrier mineur, sans domicile fixe, deux mois de prison et 16 francs d'amende, pour infraction à un arrêté d'expulsion et grivèlerie.

Antoine Perrino, né à Monaco, le 26 mars 1879, ouvrier peintre, sans domicile fixe, deux mois de prison et 16 francs d'amende, pour infraction à un arrêté d'expulsion et port d'arme prohibée.

Léon-César-Anselme Espelet, né à Uzès (Gard), le 7 mai 1865, employé de bureau, demeurant à Marseille, six jours de prison et 16 fr. d'amende, pour tenue de jeu de hasard.

Henri-Hippolyte Mottet, né à Châteauroux (Hautes-Alpes), le 20 juin 1863, charcutier à Nice, 16 francs d'amende, pour introduction de viande en fraude.

Le 2 février, le même Tribunal a condamné le nommé Joseph Coppier, né à Doussard (Haute-Savoie), le 2 septembre 1849, chanteur ambulancier, sans domicile fixe, six jours de prison, pour mendicité.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Voici les résultats du tir de la Presse :

Tir aux pigeons. — 1^{er}, M. Gillard, *Paris-Cour- ses* ; 2^e, M. Simond, *Radical* ; 3^e, Laurents, *Auteuil Longchamps*.

Tir au sanglier. — 1^{er}, M. Laurents ; 2^e, M. Carl des Perrière ; 3^e, M. le comte de Mirabal, *Monde Illustré*.

GRANDS CONCOURS INTERNATIONAUX

Le *Grand Prix du Casino*, auquel 98 tireurs ont pris part, a été gagné par M. O'Brien, espagnol, tuant 18 sur 20 (13,890 francs et l'objet d'art) ; M. Mackintosh, australien (13,890 francs) ; MM. Benvenuti, italien, Frédal, français, Hans Marsch, hongrois, 20 sur 24, gagnent chacun 3,613 francs.

Pour le 1^{er} *Prix supplémentaire*, les trois premières places ont été partagées entre MM. Ver-non Barker, Asti Cesare et Torrigiani.

Le 2^e *Prix Supplémentaire* a réuni, vendredi dernier, 46 tireurs ; les deux premières places ont été partagées entre MM. le comte Voss et Galetti, 8 sur 8 ; Lip, 7 sur 8, troisième.

La Poule a été partagée entre MM. le comte Voss et Roberts.

Hier lundi, le *Prix de Monte Carlo* a réuni 62 tireurs. Les quatre places ont été partagées entre MM. le baron de Tavernost, 11 sur 11 ; Mackintosh, 10 sur 11 ; Galletti, 8 sur 9 ; Soube-Herwitt, 7 sur 8 ; 8,890 francs et une médaille d'or au premier.

Les autres poules ont été partagées entre MM. Asplen, Mackintosh et Hannay.

Résultats du premier concours de Tir au san- glier et de Tir au pistolet :

Tir au sanglier. — MM. le comte Voss, 45 points, premier ; J. Grasselli, 43 points, deuxième ; Della Torre, 38 points, troisième.

Tir au pistolet. — MM. Maurice Faure, 42 points, premier ; Gauthier, 42 points, deuxième ; Barrier, 41 points, troisième.

7^e JOUR. — Mercredi 7 Février

Prix de Consolation. — Une médaille d'or et 2,000 fr.

Concours de deuxième série

Vendredi 9 février. — *Prix des Myosotis*, 1,000 francs.
Lundi 12 février. — *Prix des Hortensias* (handicap), 1,000 francs.

Mercredi 14 février. — *Prix des Dalhias* (handicap), 1,000 francs.

Vendredi 16 février. — *Prix des Œillets*, 1,000 francs.
Lundi 19 février. — *Prix des Clématites* (handicap), 1,000 francs.

Mercredi 21 février. — *Prix des Violettes* (handicap), 1,000 francs.

Jeudi 8 Février 1900, à 2 heures et demie

13^e CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

sous la direction de M. Léon JEHIN

avec le concours de M. RAOUL PUGNO, pianiste

Symphonie en si bémol (n° 4) Beethoven.

A. Adagio, molto vivace — B. Adagio — C. Alle- gro vivace — D. Allegro ma non troppo.

Concerto en ré, pour piano et orchestre (1^{re} aud.).. A. de Castillon
M. Raoul PUGNO.

Scherzo du Songe d'une Nuit d'Été..... Mendelssohn
Flûte : M. GABUS.

Les Djinns, poème symphonique (pour piano et orchestre) C. Franck.
M. Raoul PUGNO.

Chevauchée des Walkyries..... Wagner.

La Vie Artistique

LA SAISON LYRIQUE A MONTE CARLO

Première représentation (reprise) de **MESSALINE**, tra- gédie lyrique en 4 actes et 5 tableaux, poème de MM. Armand SILVESTRE et Eugène MORAND, musique de M. Isidore DE LARA. — Distribution : Hélios, *M. Tama- gno* ; Harès, *M. Bouvet*, Myrrhon, *M. Soulacroix* ; Gallus, *M. Melchissédec* ; Myrtille, *M. Blancard* ; Olympias, *M. Valobra* ; Un Hérault, *M. Ughetto* ; Le Rameur, *M. Delorme* ; Le Mime, *M. Baud'huin* ; Le Læno, *M. Girerd* ; Le Poète, *M. Levalois* ; Le Porteur d'eau, *M. Borie* ; L'Edile, *M. Leturc* ; Le Crocheteur, *M. Paillard* ; Le Halleur, *M. Stéphan*. — Messaline, *M^{me} Héglon* ; Tyn- daris, *M^{me} Jeanne Leclerc* ; La Citharède, *M^{me} Caro- Lucas* ; Psylla, *M^{me} Durville* ; Leuconoë, *M^{me} Forère* ; Dalis, *M^{me} Rossi*.

Samedi dernier a eu lieu la première des six grandes représentations d'opéras qui doivent être données, durant le cours de la saison lyrique à Monte Carlo, sous le haut patronage de LL. AA. SS. le Prince et la Princesse de Monaco.

Comment décrire ce spectacle à tous ceux qui n'ont pas eu le bonheur d'y assister ?

Un grand intérêt s'attachait à cette heureuse ouver- ture, et l'œuvre de M. Isidore de Lara, *Messaline*, en faisait les honneurs.

L'an dernier, après l'inoubliable création de ce nouvel opéra, nous écrivions, à cette même place, que la marche ascendante de son sympathique auteur nous permettait d'en apprécier le rare talent et de nous fixer sur sa route artistique. Admirablement servi, disions-nous, et guidé par un sentiment théâ- tral exceptionnel, le compositeur de *Messaline* apporte dans ses premières idées des modifications efficaces qui ont achevé d'imprimer à ses produc- tions un cachet d'individualité bien défini, ne sor- tant pas de l'art moderne qui rend la musique plus objective et plus précise. La symphonie trouve chez lui de nouvelles adaptations, se ralliant plus étroi- tement au drame ; les instruments, traités sympho- niquement, ne sont plus de simples accompagna- teurs de la voix humaine, ils ont une part considé- rable à l'action des personnages. Ici le leit motiv,

c'est-à-dire, la mélodie elle-même, caractérise à la fois le personnage et la phrase musicale.

To be or not to be. Etre ou ne pas être quelqu'un, là était la question. Or, par l'éclatant et franc succès de ses œuvres, M. Isidore de Lara s'est affirmé poète délicat autant que compositeur génial et puissant. Par l'équilibre entre l'invention dramatique et l'ex- pression de l'art, par la nouveauté des formes et des situations de la trame symphonique, par la progres- sion de l'intérêt et par la puissance descriptive, son œuvre atteint le but de donner une vie, une sou- plesse et un langage expressif à l'instrumentation si savamment employée. Tout s'y tient à merveille : les idées poétiques se complétant mutuellement, l'enchaînement des situations, les rappels des motifs et le coloris fondu dans une parfaite unité d'en- semble.

La profusion de la mélodie, l'élégante finesse du mouvement harmonique, une sorte d'enchantement indéfinissable répandu sur chaque page, font de cet opéra délicieux une production exceptionnelle. L'au- teur, suivant le procédé wagnérien, est un peintre fidèle de l'état d'âme des personnages ; il embrasse, dans le développement de ses idées musicales, tous les sentiments qui doivent les mettre en action. Aussi combien de vie a-t-il su donner aux différents rôles du drame ! A Messaline, la puissante, quoique débauchée et cruelle épouse de Claude, toujours à la recherche d'un idéal nouveau et de voluptés inas- souvies, *lassata viris, nec dum satiata recessit* ; à Hélios, représentant le gladiateur puissant et hardi ; à Harès, frère de celui-ci, dont la plèbe romaine fait retentir les chansons méprisantes à l'adresse d'Augusta et dont la haine profonde, se métamor- phosant en profond amour pour l'impératrice, fait naître toute l'action dramatique.

On sait qu'autour de ces principaux héros, tout un peuple doit s'agiter. Les passions se déchaînent, et le dénouement du drame, poursuivant un but idéal, s'accomplit dans une allure musicale assurée, pleine de charme et de situations poignantes.

La partition débute par un thème lent, dans un ensemble merveilleux des instruments à cordes, annonçant l'aurore et se ralliant au thème de la puis- sance, caractérisé par les cors et les trompettes qui jouent dans les coulisses.

Rien ne saurait rendre l'éclat et l'ampleur solen- nelle de l'hymne saluant l'entrée d'Augusta, où tonne un accent de gloire et de domination.

Nous avons déjà exprimé notre avis sur l'admirable description chorale et instrumentale au deuxième acte, sur la supérieure finesse de chant qui caractérise la romance d'Harès, *O nuit d'amour, sérénité pro- fonde* ; sur l'empoignant solo descriptif, *Souviens-toi que tombé sous la rage romaine*, s'alliant au thème imposant d'Hélios et terminant en *ut* ; sur cette violente chanson pleine d'ironie et d'amertume, *Dors bien, Claude dans ton Palais...*, avec réponse d'un chœur à l'intérieur, et sur le duo entre le chanteur et Messaline, où celle-ci, dans une plainte débordante de passion, invoque l'idéal qu'elle n'arrive point à atteindre.

Je vois encore le public en délire sous la profonde impression produite par ce thème majestueux de la force et de la fascination se développant à l'entrée du belluaire qui chante ses strophes à l'arène en leur imprimant toute l'angoisse de son âme, thème d'une accentuation tragique autant que solennelle qui se répète à la fin du quatrième acte.

On est toujours sous le charme de ce chœur volup- tueux en temps de valse, au troisième acte, morceau avec solo chanté par Tyndaris, et de ce grand duo interrompu d'abord par le chant lointain du chœur et ensuite par l'arrivée d'Harès qui vient frapper à la porte de la chambre secrète de Messaline.

Quelle passion dans le duo suivant : *Viens vers moi, c'est le chant qui berce nos amours!*... Quel transport résolu dans le serment d'Hélios : *Par les jours, par les nuits obscures...* Et c'est avec un rare coloris — nous le répétons — que l'orchestre décrit l'état d'âme de Messaline, qui, après avoir fait jeter Harès par la fenêtre dans le Tibre, attire Hélios,

en lui criant, dans un enivrement aveugle de ses sens : *Viens aimer, maintenant !*

Encore une page musicale remarquable, au 2^e tableau, qui s'ouvre sur les bords du Tibre, c'est la reprise du chœur et du chant de Tyndaris, avec cor et harpe, achevant l'acte à scène vide. Encore et toujours des passages enchanteurs partout, comme lorsque Messaline soupire : *Cette nuit eut pour nous de grands délices, l'âme des fleurs avait déserté leurs calices !*

Sans doute, quelques rares points de la partition ne sauraient peut-être satisfaire tous les goûts ; mais quel est le chef-d'œuvre qui pourrait s'en vanter ?

Pour notre compte, ne voulant point faire usage de la loupe d'une critique grincheuse, il nous est agréable de laisser à des plumes plus autorisées que la nôtre le soin par trop difficile de s'en servir. Nous regrettons seulement de ne pouvoir faire ici une étude approfondie de ce bel opéra, et, puisque la place nous fait défaut, hâtons-nous de constater son immense succès.

La soirée n'a été qu'un long triomphe, dont une grande partie revient, en premier lieu, à l'admirable partition de M. de Lara et ensuite au merveilleux ensemble de l'interprétation.

M^{me} Héglon, ravissante et jolie au possible, a de nouveau incarné son rôle si difficile à la perfection. Empoignante et passionnée, elle a pu donner carrière aux élans tour à tour tragiques et de joie sensuelle que lui fournit le personnage de Messaline, où elle s'est fait très vivement applaudir. Quel compliment d'admiration ajouter aux louanges de chaque spectateur ! De quelle autre feuille de laurier enrichir le diadème de sa royauté artistique ? Et que dire encore d'elle, si ce n'est qu'elle a été, pendant l'imposante représentation de samedi, l'*Augusta* idéale telle qu'a dû la rêver, dans sa conception artistique, M. Isidore de Lara ?

M. Tamagno a été superbe sous les traits du belluaire Hélios. D'une beauté d'attitudes et d'une masculinité d'allures bien faites pour séduire l'impératrice Messaline, il a retrouvé l'énorme succès qui accueillit l'an dernier, sur la même scène, la composition de son rôle. Nul ne pourra, croyons-nous, donner au théâtre un Hélios comparable à celui qu'il nous a donné, ni faire entendre un organe aussi prodigieux. Le merveilleux ténor a été l'objet d'ovations sans fin et de l'enthousiasme de toute la salle.

Harès, c'était M. Bouvet. Ce grand artiste toujours égal à lui-même s'est littéralement surpassé. Sa belle voix et son jeu de parfait comédien ont été très appréciés et bruyamment applaudis.

M. Soulaïcroix, charmant de vivacité et d'entrain en Myrrhon, a su imprimer à son personnage un cachet caractéristique et à sa belle voix une grâce exquise. Cette création, où la bonne humeur naturelle de l'excellent baryton se déploie en mélodies ravissantes, marquera parmi les meilleures et les plus célèbres de sa carrière artistique.

M. Melchissédec a mis, comme lors de la création de *Messaline*, un art véritable en la personnification de Gallus.

M^{me} Leclerc (Tyndaris) chante *divinement* comme de coutume. On ne se lasserait pas d'entendre sa voix si pure, et son rôle épisodique devient presque un rôle de premier plan par le charme et le talent qu'elle y apporte. On l'a particulièrement acclamée après les strophes si caressantes et si poétiques du troisième acte — et ce n'était que justice.

N'oublions pas de citer M. Blancard (Myrtille), M^{ll} Caro-Lucas (La Citharède), MM. Ughetto et Valobra qui, tous, ont contribué à l'éclat de la représentation avec beaucoup de talent.

Avant de terminer ces quelques notes, nous tenons à adresser nos plus vives félicitations aux chœurs, qui ont obtenu, par leur vigueur, ainsi que par leur manière de chanter, un remarquable succès.

Pour ce qui est de l'orchestre, qui nous donnera, à nous, assez de voix pour en chanter la gloire ? L'interprétation de *Messaline* c'est encore un triom-

phe pour M. Jehin et ses artistes. Triomphe durable comme la gloire elle-même.

Ajoutons qu'aux acclamations enthousiastes de toute la salle, M. Isidore de Lara a dû paraître sur la scène à la fin du premier acte et après le dernier, et prendre part à l'ovation grandiose qui a été faite aux admirables interprètes de sa partition.

Au point de vue du spectacle des yeux, la mise en scène de *Messaline*, — est-il besoin d'insister ? — rivalise avec les plus savantes et somptueuses décorations théâtrales qu'on ait jamais admirées. La direction a monté ce spectacle avec un souci d'art qui lui fait grand honneur. Cette mise en scène, — cela va sans dire, — est caractéristique et variée au gré de la pièce. Les décors et les costumes, d'un goût et d'une vérité historique incomparables, sont on ne peut plus riches et fastueux.

Nous ne renouvellerons, cette fois, les éloges que nous avons déjà adressés aux distingués décorateurs Ferri et Lavastre, pour leurs travaux artistiques ; disons seulement que ces travaux exquis forment à juste titre l'objet d'unanimes félicitations et d'une admiration durable.

En résumé, cette reprise de *Messaline* a tenu, et au-delà, les promesses qu'elle avait pu faire concevoir. La salle était bondée d'un public choisi. La représentation a donc réuni, ainsi qu'on devait s'y attendre, toutes les grandeurs, celles de l'art, celles de l'aristocratie et celles de l'élégance.

Fernand PLATY.

Lettre de Paris

Paris, 5 février 1900.

C'était fête vendredi dernier à l'Académie Française, et si toutes nos élégantes mondaines s'étaient donné rendez-vous tout comme autrefois aux cours de M. Caro, les hommes politiques avaient voulu assister à l'hommage qui était rendu à l'un des leurs. M. Paul Deschanel prononçait son discours de réception. Il faisait l'éloge d'un des hommes qui ont le plus honoré la profession de journaliste par la courtoisie de son langage, la fermeté de ses convictions, la solidité de son talent, Edouard Hervé. Comme d'ordinaire, il a raconté la vie de celui qu'il remplaçait et apprécié sa carrière politique avec une éloquence toute parlementaire et une vigoureuse maturité de jugement.

Je ne le suivrais pas dans ce long panégyrique obligatoire et justifié qui n'est qu'une brillante page de notre histoire contemporaine. Il était impossible de montrer avec plus d'autorité et d'adresse l'influence qu'un journaliste éminent peut exercer sur la politique extérieure de son pays.

L'orateur, après avoir tracé un brillant tableau de la presse et de l'opinion vers le milieu du Second Empire, exquise trois jolis portraits de Prevost-Paradol, de J.-J. Weiss et d'Edouard Hervé. Il conclut ensuite en une péroraison d'un souffle patriotique qui soulève une très vive émotion dans l'assistance et que je demande la permission de reproduire, car c'est une page hautement inspirée :

« Français, n'attendons pas, pour nous unir sous le drapeau, qu'il soit menacé. N'attendons pas les crises pour signer l'Edit de Nantes des partis.

« Et toi, France, pays de lumière, de justice et de liberté, qui, dans tous les temps, fus l'apôtre des idées les plus généreuses, le champion du droit ; qui, dans ta jeunesse première, sauvas l'Europe, de l'invasion africaine, comme Athènes avait sauvé l'Hellas de la barbarie asiatique ; qui, par les Croisades, gagnas à la civilisation la Méditerranée et l'Orient ; qui, avec Jeanne d'Arc, créas le poème le plus idéal dont le cœur et l'imagination des hommes ait jamais été ravi, parce qu'il est fait à la fois d'enthousiasme et de raison ; toi, qui, en secouant le joug de la monarchie universelle, préservas les nations modernes de la servitude où avaient sombré les peuples antiques ; patrie de la tolérance religieuse et de l'abolition des privilèges ; France de la Révolution, portant au monde, dans les plis du drapeau tricolore, les idées du dix-huitième siècle, et poursuivant sur le champ de bataille, par l'épée de tes héros, l'œuvre que tes penseurs avaient commencée par la plume ; sainte protectrice de tous les faibles, de tous les opprimés, de tous les vaincus : inspire nos âmes afin que nous restions dignes de nos pères ; garde étincelant dans tes mains le glaive qui défend ton honneur et ta vie, car ils sont les meilleurs garants de l'humanité devant la justice éternelle ! »

Une fois calmé l'enthousiasme, c'est au tour de M. Sully-

Prudhomme de portraiturer le récipiendaire : il l'a fait très heureusement, retraçant M. Paul Deschanel sous ses aspects multiples de littérateur, d'orateur, d'homme d'Etat et même d'historien ; il devait séduire particulièrement les femmes qui assistaient à cette élégante cérémonie en leur rappelant que le président de la Chambre avait été le peintre de M^{mes} du Deffand, d'Epinaï, Necker, de Beaumont, Récamier, et qu'il avait attribué à la conversation des femmes une influence considérable sur les lettres françaises ; plus d'une s'est sentie flattée, surtout quand on lui a décerné le don « d'allier à une redoutable pénétration de nos cœurs une grâce qui nous la lui fait pardonner. » Mais M. Sully-Prudhomme a voulu immédiatement relever son auditoire féminin du péché d'orgueil en lui accordant toujours sa finesse d'esprit, mais en l'accusant de l'exercer aujourd'hui sur de moindres objets et en excusant cette défaillance ou cet amoindrissement par l'isolement où le club et le fumoir laissent aujourd'hui les femmes et par cet abandon des hommes qui ouvrent ainsi à la conversation un champ plus libre pour la frivolité.

J'ai cité les phrases mêmes de M. Sully Prudhomme, parce qu'elles répondent bien à la pensée qui a dicté tous les actes de M. Deschanel, pensée d'union, pensée de fraternité, communion de toutes les forces et de toutes les volontés, soumission de nos passions dans l'intérêt de la défense des idées généreuses dont la France a toujours été l'apôtre et le champion dans le monde.

* * *

Autre première parisienne, mais cette fois dans le monde musical : c'est de la représentation de *Louise*, de G. Charpentier, à l'Opéra-Comique, que je veux parler.

C'est une très vieille histoire, contée en mille volumes, représentée par tous les théâtres de drame et résumée chaque jours en vingt lignes aux « faits divers » des journaux ; mais, sous sa banalité même, elle reste toujours attachante car elle plonge au plus profond de l'humanité.

Dans un ménage d'honnêtes ouvriers a grandi leur fille Louise. La mère est âpre, rude et de main leste ! Le père, écrasé sous le labeur quotidien, ne rentre que le soir en son logis où les soins de sa femme, où le sourire de sa fille lui font oublier sa misère et lui rendent force et courage pour un lendemain qui sera « toujours » le même !

Mais l'amour rôde sur les traits d'un voisin, Julien, poète bohème, fétard fantaisiste et pauvre. Une première fois, il a demandé Louise en mariage, et, pour ces raisons, on la lui a refusée ; il s'y risqua une seconde, car Louise l'en a supplié, lui promettant de le suivre si, cette fois encore, sa demande est repoussée.

Cette nouvelle tentative n'ayant pas reçu meilleur accueil, la « petite » fait comme elle a dit.

Mais la fuite de l'enfant tue lentement le père, et pour le ramener lentement à la vie, la mère vient chercher sa fille chez Julien. Louise la suit.

Revenue au foyer paternel, elle s'y meurt à son tour d'ennui, comme du regret de la vie d'amour — ou plutôt de plaisir — et, rompant violemment avec tout le passé d'enfance devenu pour elle insupportable, elle retourne à l'amant, abandonnant les vieux à leur désespoir !

Dans la manière de traiter cette œuvre on voit que M. Charpentier a cherché autre chose qu'un drame musical, d'action serrée, établi sur les éternelles assises du théâtre de tous les temps. En réalité, ses personnages ne sont que des marionnettes au service d'une thèse : à l'ogre Paris, il faut des filles, et c'est dans la misère du peuple qu'il les trouve !

Tout cela est présenté avec un mélange de très belles envolées de poète, et de dédains aussi envers l'art du théâtre tel que l'ont compris tous ceux qui jusqu'à ce jour y ont réussi. La preuve de toutes ces fantaisies est faite ; elles ne conduisent à rien ; et les vrais jeunes ne se tromperaient pas au point d'écrire une pièce lyrique avec cette insouciance ou ce défi donné à la patience d'un auditoire.

Mais après la « butte sacrée » qu'il a peut-être suffisamment chantée, s'il consent à s'attacher à quelque sujet d'humanité moins spéciale, mais bien planté dans l'âme éternelle des êtres et des choses, on le saluera de la maîtrise avec un réel enthousiasme, aussi bien sur les hauteurs qui lui sont chères que dans la plaine où son talent, déjà haut, lui compte tant de sympathies.

Dans la partition entendue hier, quelques très jolies pages sont à citer : l'entrée du père, au premier acte, et la musique de pantomime qui la suit ; un effet tout à fait délicieux de voies de femmes au troisième ; une cantilène exquise qui commence le quatrième acte — rare épisode vocal tout de charme qu'on est heureux d'entendre après tant de gamineries musicales beaucoup trop prolongées ; — enfin, de très beaux chants, au dernier acte, dans les cris douloureux du père, etc. ; il est presque inutile d'y insister ; ces belles pages devaient se trouver dans une partition signée Charpentier, et l'imprévu eût été de ne pas les y rencontrer !

L'interprétation est de tout premier ordre avec Fugère (le père) qui donne énormément d'ampleur et d'autorité à un rôle seulement esquissé, comme tous les autres, d'ailleurs ; avec M. Maréchal — Julien — qui est un des deux ou trois ténors les plus accomplis qu'on puisse entendre ; avec M^{me} Deschamps-Jehin — la mère — scéniquement très marâtre et vocalement superbe ; avec M. Carbonne, dont la voix charmante et la parfaite articulation sont un vrai plaisir pour l'oreille ; avec beaucoup d'autres qu'on ne peut nommer, car ils sont trop nombreux

Orchestre Messenger, chœurs Henri Carré remarquables d'ensemble et de précision.

Mise en scène comme M. Albert Carré nous a habitués à les voir dans son théâtre. C'est exquis, fouillé, spirituel, observé ; ce sont parfois des tableaux ou des scènes de cinématographe prises sur la nature et reconstituées patiemment avec un œil de peintre et une sûreté de l'effet qui les rendent extrêmement curieuses.

Au résumé, beaucoup d'art et de talent de la part de tous ; et pour l'auteur, quelle que soit la destinée de *Louise*, la soirée d'hier ne sera pas indifférente ; si elle ne nous apprend rien de plus sur son talent, elle lui permettra sans doute de renoncer à bien des mirages trompeurs, car c'est à des esprits d'élite comme le sien que l'expérience est surtout salutaire. S. L.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 28 Janvier au 4 Février 1900

MENTON, yacht à vapeur, *Normania*, angl., c. Lows, sur lest.
 NICE, yacht à vapeur, *Clémentina*, angl., c. Jones, id.
 PORT-MAURICE, b. *Angelo-Padre*, it., c. de Dominici, charbon.
 NICE, b.-g., *Maria-M.*, ital., c. Fanciulli, vieux fer.

Départs du 28 Janvier au 4 Février

MENTON, yacht à vapeur, *Normania*, angl., c. Lows, sur lest.
 Id. yacht à vapeur, *Clémentina*, angl., c. Jones, id.

Etude de M^e Louis VALENTIN, notaire à Monaco
 2, rue du Tribunal, 2

Suivant acte reçu par M^e VALENTIN, notaire à Monaco, le 28 décembre 1899, M. Gaspard PESCE, dit Pierre, coiffeur et directeur de bureau de placement, demeurant à Monaco, rue Caroline, n° 8, a vendu à M. Jean RESTIA, coiffeur, demeurant à Vintimille, le fonds de commerce de coiffeur et bureau de placement qu'il exploitait à Monaco, Condamine, 8, rue Caroline.

Les oppositions seront reçues pendant le délai de huit jours en l'étude M^e Valentin, notaire, 2, rue du Tribunal, où les parties ont fait élection de domicile.

Etude de M^e Antoine BLANC, notaire à Monaco
 39, rue Grimaldi, 39

ADJUDICATION

En l'étude de M^e Blanc, notaire.
 Le 10 février à 2 heures.
 De la villa **MER ET MONTS** située à Monte Carlo, rue Belle vue.
 Exposition plein midi.
 Vue sur toute la Principauté et l'Italie.
 Entrée en jouissance immédiate.
 Mise à prix outre les charges..... 40,000 fr.
 Consignation pour enchérir..... 5,000 fr.
 Pour tous renseignements, s'adresser à M^e Blanc, notaire détenteur du cahier des charges.

Cabinet de M^e Lucien BARBARIN, avocat à Monaco
 rue Albert, n° 7, villa Mathilde

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE
 d'un TERRAIN

sis à Monaco, au lieu dit *La Costa*, quartier de Monte Carlo

L'adjudication aura lieu le *vendredi 2 mars 1900, à 9 heures du matin*, à l'audience des criées du Tribunal Supérieur de la Principauté de Monaco, séant au Palais de justice.

Désignation :

L'immeuble en vente se compose d'un terrain sis au lieu dit *la Costa*, circonscription de Monte Carlo, ayant à peu près la forme d'un triangle, d'une superficie de 260 mètres carrés 20 décimètres carrés, porté au plan cadastral sous le n° 484 de la section B, et tenant du nord-est à la route de Menton, de l'ouest à madame Briquiboul et du midi à la ligne du chemin de fer.

Faits et Procédure :

L'immeuble en vente a été saisi à la requête de dame Geneviève ARDOIN, épouse de monsieur Louis NOLETTE, lieutenant au 7^e bataillon de chasseurs alpins, et ce dernier pour tous effets de droit, demeurant ensemble à Antibes.

« Ladite dame agissant comme seule et unique héritière de Michel-Prosper ARDOIN et de Cécile GUYARD, ses père et mère, décédés. »

Pour lesquels domicile est élu à Monaco, en l'étude de M^e BARBARIN, avocat.

Contre :

Dame Julie-Collecte PATRIARCHE, veuve de sieur Louis-Hippolyte LAPEYRE, propriétaire, demeurant à Paris, avenue Malakoff, villa du Redon.

Suivant procès-verbal de Blanchy, huissier à Monaco, en date du 22 novembre 1899, enregistré, dénoncé, transcrit au bureau des hypothèques de Monaco, le 29 du même mois, volume 3, n° 15.

Le cahier des charges contenant les clauses et conditions de la vente a été dressé par M^e Barbarin, avocat, et déposé après enregistrement au greffe du Tribunal Supérieur, le 9 décembre 1899.

Mise à Prix :

Outres les clauses et conditions du cahier des charges, l'immeuble ci-dessus désigné sera exposé aux enchères sur la mise à prix de **dix mille francs**, offerte par les poursuivants, ci..... 10,000 fr.

Purge légale :

Il est ici déclaré à tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription d'hypothèque légale, qu'ils devront, sous peine de déchéance, la faire inscrire avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé par l'avocat poursuivant soussigné, à Monaco, le 2 février 1900.

Signé : BARBARIN.

Etude de M^e A. BLANC, notaire à Monaco
 39, rue Grimaldi, 39

ADJUDICATION VOLONTAIRE

à Monaco, en l'Etude de M^e BLANC, notaire le 3 mars 1900, à 2 h. de l'après-midi

D'un immeuble situé à Monaco, boulevard de l'Ouest, en face la Gare, consistant en deux maisons :

L'une en façade sur l'avenue Plati, élevée sur sous-sol, d'un rez-de-chaussée et trois étages, d'un revenu de..... 4,600 fr.

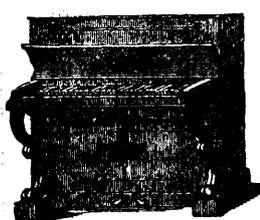
L'autre derrière la précédente, ayant façade sur une rue innommée, élevée sur deux sous-sols, d'un rez-de-chaussée et d'un étage, d'un revenu de..... 2,000 fr.

En deux lots, avec ablotissement

Mises à prix :

1^{er} lot. — Maison sur l'avenue Plati... 60,000 fr.
 2^e lot. — Maison sur la rue innommée. 25,000 »

S'adresser pour tous renseignements, à M^e BLANC, notaire.



PIANOS NEUFS, de toutes marques, payables en 3 ans, à partir de 25 fr. par mois.

Alexandre KUNZ

Fournisseur de S. A. S. M^{re} le Prince de Monaco et du Casino de Monte Carlo

Monte Carlo, boulevard des Moulins, maison Jungmann
 Succursale à la Condamine : 15, rue Louis

BONNE OCCASION

Une des plus importantes maisons de fleurs de Monte Carlo, et des mieux situées, avec riche installation et bonne clientèle est à remettre. Long bail, loyer très avantageux.

S'adresser au bureau du Journal

MAISON MODÈLE

M^{me} DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala
 IMMEUBLE DU GRAND-HÔTEL

Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1885 ; Paris, 1889

English spoken — Man spricht deutsch

La Maison Modèle est la plus ancienne de Monte Carlo ; elle est renommée pour ses articles de luxe et d'utilité. La nombreuse et élégante clientèle qui l'honore de sa confiance trouvera un choix considérable de nouveautés vendues à des prix défiant toute confiance.

Articles de Paris, jouets, maroquinerie, papeterie, photographies, souvenirs du pays, fournitures de bureau, roulettes et tapis, articles de voyage, ombrelles, parapluies, cannes.

ENTRÉE LIBRE

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIQUE MOEHR

EAU, PÂTE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

Messieurs les Voyageurs peuvent se procurer dans les gares et les librairies les Recueils suivants, publications officielles des chemins de fer, paraissant depuis quarante-cinq ans, avec le concours des Compagnies :

L'Indicateur-Chaix (paraissant toutes les semaines) avec cartes.....	Fr. » 75
Livret-Chaix continental (mensuel) :	
1 ^{er} vol., réseaux français, avec huit cartes.....	1 50
2 ^e vol., services étrangers, avec carte colorée.....	2 »
Livret-Chaix spécial de chaque réseau (mensuel) avec carte.....	» 40
Livret-Chaix de Voyages circulaires de chaque réseau avec cartes, plans et gravures.....	» 30
Livret de l'Algérie et de la Tunisie (mensuel) avec carte colorée.....	» 50
Livret spécial des environs de Paris (mensuel) avec sept cartes.....	» 25
Livret de la banlieue avec carte. (Ouest.....	» 10
Est.....	» 10
Livret des Rues de Paris (Omnibus, Tramways et Théâtres) avec plan de Paris et plans numérotés des Théâtres.....	2 »

Imprimerie de Monaco — 1900

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Janvier-Févr.	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
29	736.2	36.3	36.1	37.2	38.2	9.2	11.5	11.2	10.2	9.6	72	S.-O. léger	Variable		
30	40.7	41.2	42.6	45.2	45.5	10.2	12.5	13.2	10.2	9.2	81	—	— pluie		
31	50.2	51.2	52.2	52.6	53.2	9.5	12.2	13.2	10.2	9.5	78	—	Beau		
1	54.7	53.2	52.5	51.4	50.6	10.5	14.2	13.5	13.2	13.2	76	N.-E. fort	Nuageux		
2	48.2	48.2	48.6	49.7	50.3	12.2	12.5	12.2	11.2	10.5	78	—	Couvert, pluie		
3	54.2	55.2	55.1	55.8	56.3	12.2	15.2	14.2	12.2	11.2	82	N.-E. léger	Variable		
4	55.4	54.2	53.2	52.5	52.3	12.2	14.2	13.5	13.2	13.2	75	N.-E. fort	Couvert, pluie		
DATES		29	30	31	1	2	3	4							
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima	11.5	13.2	13.2	14.2	13.2	16.2	14.2						
		Minima	8.5	8.2	8.2	10.2	11.2	10.5	11.2						
											Pluie tombée : 20 ^{mm} 5				